



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**
représentée par : M. Adam & M. Taboré

Location saisonnière

Public visé

Agents Immobiliers
Agents commerciaux en immobiliers
Formation à destination des professionnels de l'immobilier

Objectifs de la formation

Maîtriser les fondamentaux de l'accueil
Savoir rédiger un contrat et un mandat
Connaître la réglementation relative à la location saisonnière

Contenu de la formation

Déontologie
La décoration
Rédiger une annonce
De prospect à client

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe
Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

Évaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%) durées estimées 30 min. chacun
Délivrance d'une attestation après 14 heures, validation des modules et l'obtention du QCM final
Durée de la formation : 14 heures minimum prévues (au rythme de l'apprenant)